



N°36
31/10/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64

sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33

p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.pevhorque@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres

Inovia

q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°X
du JJ/MM/2018 »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Grosse altise : Risque fort.** Surveillance impérative des parcelles récemment levées.
- **Charançon du bourgeon terminal :** Risque moyen sur l'Est du territoire et faible dans les autres situations.
- **Tenthredo :** Risque faible.

COLZA

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de 46 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2018-2019 sera assurée sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie grâce à des parcelles fixes qui feront l'objet d'observations hebdomadaires. Au cours des sept derniers jours, **30 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?

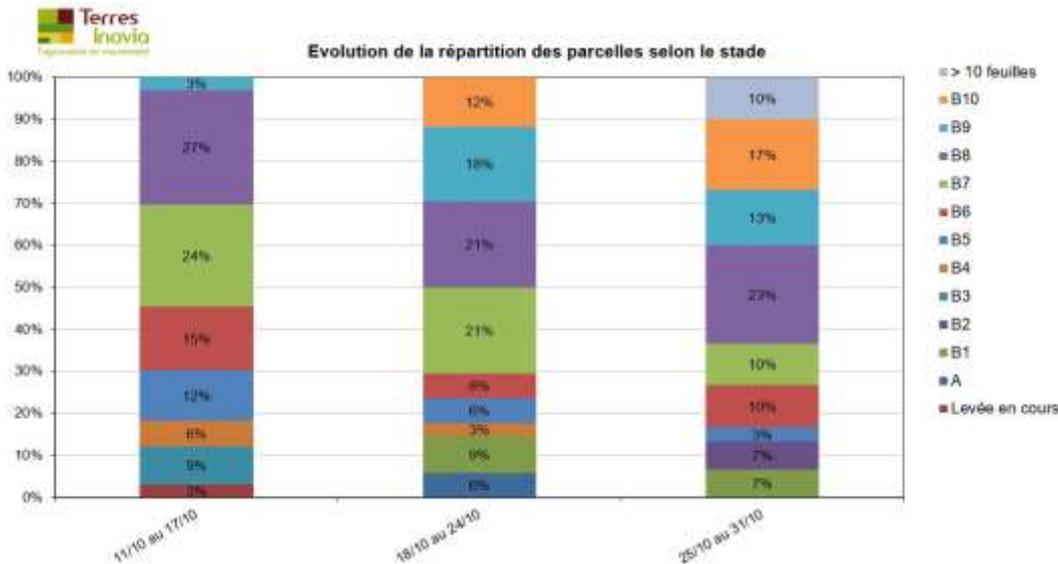


Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à votre animateur filière Terres Inovia : g.lambert@terresinovia.fr

• Stades phénologiques et état des cultures

Un épisode froid et humide vient de marquer la semaine écoulée. La croissance des colzas, très active depuis l'arrivée des pluies et à la faveur des températures douces, risque de ralentir sensiblement. Les parcelles restent globalement hétérogènes en stade, y compris sur un plan intra-parcellaire. Les plus avancées ont désormais dépassé le stade B10 (BBCH19).



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.



Grosse altise
(photo : Terres Inovia).

• Altise d'hiver ou grosse altise

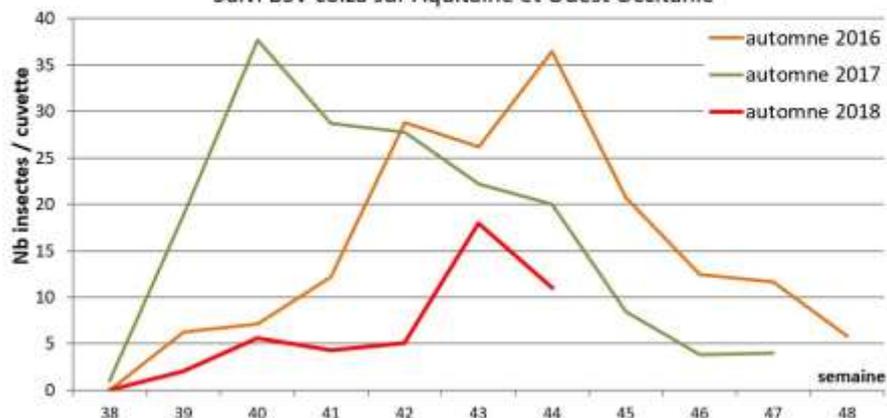
L'activité des grosses altises s'est intensifiée les 18 et 19 octobre et durant le week-end dernier. Les piégeages dans la cuvette enterrée sont moins importants cette semaine. En moyenne (hors valeurs nulles), 11 individus ont été piégés. Ces captures sont étendues sur l'ensemble du Sud-Ouest.

L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures. Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque cette semaine (six la semaine dernière).

Les parcelles récemment levées sont les plus concernées. Dans le réseau, seulement 14 % des parcelles sont dans la période de risque.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures.

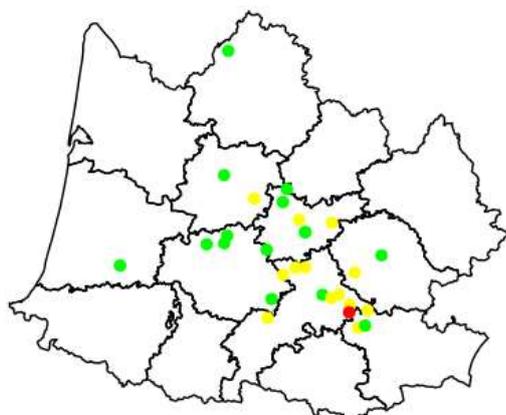
Évaluation du risque : risque fort pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 4 feuilles (levées récentes).

La majorité des colzas ont dépassé la période de risque. Le premier pic de vol a été observé la semaine dernière. L'activité du ravageur est toujours d'actualité. La surveillance doit donc impérativement se poursuivre dans les parcelles récemment levées, mais aussi dans les parcelles présentant une hétérogénéité de stades.

Charançon du bourgeon terminal

Les charançons du bourgeon terminal sont toujours détectés dans près de 50 % des parcelles. Le vol a débuté la semaine dernière. Les piégeages significatifs (> à 5 individus) sont toujours très minoritaires (une parcelle cette semaine). Elle est située dans la Haute-Garonne (point rouge).

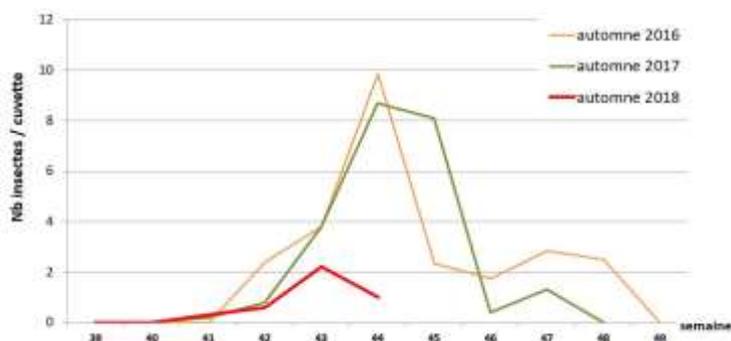
Parcelles observées du 2018-10-25 au 2018-10-30



Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0-0] ● [0-5] ● [5-8]

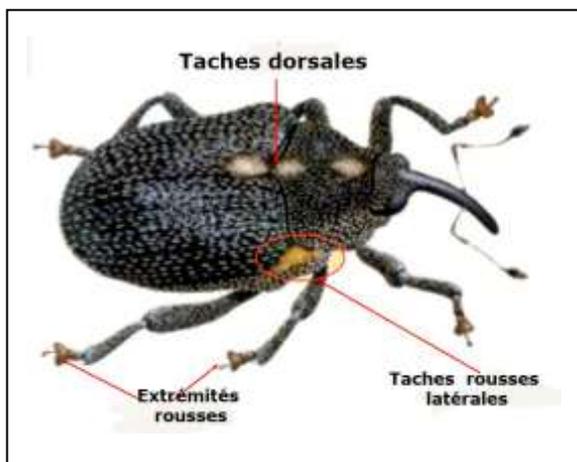
Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Période de risque : Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1^{ères} captures significatives.



Critères de reconnaissance du CBT (Terres Inovia).



Charançon du bourgeon terminal (photo Terres Inovia).

Évaluation du risque : Risque moyen sur l'Est du territoire et faible dans les autres situations.

Le vol a débuté la semaine dernière. Les piégeages significatifs sont quasi absents pour le moment. Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout de 8 à 10 jours après les premières captures significatives. La prise en compte du BSV (vision territoriale) et la surveillance de la cuvette en végétation est primordiale pour évaluer le risque.

• Tenthrede

Aucune parcelle ne déclare la présence de tenthrede cette semaine. Un peu plus de 15 % des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.



Larves de tenthrede (Photo terre Inovia)

Évaluation du risque : Risque très faible.

• Limaces

Trois parcelles font l'objet d'une observation avec des limaces cette semaine (Haute-Garonne et Tarn). Deux parcelles combinent stade de sensibilité et présence. Moins de 15% des parcelles sont toujours dans la période de risque.

Période de risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque faible

Même si la majeure partie des colzas ont dépassé le stade trois feuilles dans le réseau, une attention particulière est à apporter aux parcelles récemment levées et aux parcelles à risque (historique culture, travail du sol).

• Phoma

Cette semaine, sept parcelles présentent des symptômes de phoma. L'intensité de ces symptômes sont faibles, inférieur à 10 % de plantes avec macules (en augmentation par rapport à la semaine dernière). Les départements touchés (cette semaine et semaine dernière) sont l'Aude, la Dordogne, la Haute-Garonne, le Tarn et le Tarn-et-Garonne.

Évaluation du risque :

Il n'y a pas de corrélation entre la présence de cette maladie sur feuilles à l'automne et sa présence au collet au printemps. Le risque peut être considéré comme nul à ce jour. Le seul levier contre le phoma est le choix variétal.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR. Sodepac. Groupe Terres du Sud. Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".